

Zeitschrift: Schweizer Münzblätter = Gazette numismatique suisse = Gazzetta numismatica svizzera

Herausgeber: Schweizerische Numismatische Gesellschaft

Band: 18-22 (1968-1972)

Heft: 76

Artikel: A propos de l'article de Lawrence H. Cope "The sequence of issues in the long T/F series of Constantinian folles minted at Trier, A.D. 309-315"

Autor: Bastien, Pierre

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-170898>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

erwähnt, rechnete mit so viel Unwissenheit, daß er es wagen konnte, den Auftrag zur Schaffung des Bildes dem Sesostri zuzuschreiben und seinen Bryaxis damit ins Mittlere Reich zu versetzen. Der eifernde Christ Clemens, der um 200 n. Chr. in Alexandria selbst, dem einstigen Zentrum der Gelehrsamkeit, keinerlei genaue Kenntnisse über die Einholung des Sarapis mehr fand, gibt als Grund für diese sonderbare Version an, daß ihr Verfechter dem Gott ein hohes Alter geben wollte ⁴⁵. Möge dieser sich für heute damit zufrieden geben, daß wir seinem Bilde gegenüber der früher vertretenen Meinung hundert oder zweihundert Jahre haben zugeben können. Für die Wiedergewinnung der unverfälschten spätclassischen Sarapisstatue in Alexandria geben die Münzen nichts mehr her, so daß wir den Leser an dieser Stelle entlassen wollen; schon der Weg hierher hat ihn allzuweit über die Grenzen der Numismatik hinausgeführt.

⁴⁵ Clemens Alex., Protr. 48. Zur literar. Überlieferung vgl. Adriani a. O. (oben Anm. 2) mit Lit. Zu Athenodoros: Der Kleine Pauly I (1963) 705 Nr. 3 (Dörrie).

A PROPOS DE L'ARTICLE DE LAWRENCE H. COPE

The sequence of issues in the long T/F series of Constantinian Folles
minted at Trier, A. D. 309—315

Pierre Bastien

J'ai été extrêmement surpris en lisant, dans le dernier numéro de la Gazette Numismatique Suisse, le travail de Lawrence H. Cope ¹. L'auteur y expose, au sujet des émissions $\frac{T|F}{PTR}$ de l'atelier de Trèves, des idées et une chronologie qu'il estime, à juste titre, être de «considerable numismatic importance» (p. 62). Mais ce texte ne reprend dans l'ensemble que ce qui a déjà été écrit dans divers articles. L'un d'eux ², qui utilise, dans certaines discussions, les mêmes arguments et aboutit aux mêmes conclusions que L. H. Cope, a d'ailleurs paru dans cette Gazette dès 1967.

Je n'ai pas le plaisir de connaître L. H. Cope, mais j'avais lu avec intérêt son article du Numismatic Chronicle de 1968 ³, qui faisait suite à deux notes parues en 1967 ⁴. Il semblait devoir se spécialiser dans les questions d'analyses et de composition chimique des monnaies romaines des III^e et IV^e siècles, questions qui passionnent nombre de chercheurs et dont l'intérêt n'a pas besoin d'être souligné. L. H. Cope paraît maintenant s'orienter vers les travaux de classement et de chronologie. Dans cette éventualité il serait bon qu'il prenne connaissance des ouvrages et articles des numismates continentaux et ne se limite pas à la bibliographie de langue anglaise.

Au début de son article (p. 59) l'auteur insiste sur le fait que les *folles* constantiniens, souvent classés dans les monnaies de bronze, doivent être considérés

¹ L. H. Cope, The sequence of issues in the long T/F series of Constantinian folles minted at Trier, A. D. 309—315, dans SM 1969, p. 59 à 65.

² P. Bastien, La cinquième réduction du follis en 313, dans SM 1967, p. 103 à 107.

³ L. H. Cope, The argentiferous bronze alloys of the large tetrarchic folles of A. D. 294—307, dans NC, 1968, p. 115 à 149.

⁴ L. H. Cope, A silvered bronze false antoninianus ascribed to the Roman Emperor Gordian III A. D. 238—244 dans Metallurgia, 1967, p. 15 à 20, L. H. Cope et H. N. Billingham, The Compositions of 35 Roman Bronze Coins of the Period A. D. 284—363, dans Bulletin of the Historical Metallurgy Group, 1967, p. 1 à 6.

comme de véritables dénominations d'argent. Tous les spécialistes sont d'accord à ce sujet, même s'ils emploient par habitude ou convention le terme de monnaie de bronze. On trouvera dans la thèse monumentale de J. P. Callu, soutenue en mai 1969, une excellente mise au point de cette question ⁵. J. P. Callu y remplace d'ailleurs le terme impropre de *follis* par celui de *nummus* mais, dans notre ignorance de l'appellation exacte de la monnaie de métal argenté de la réforme de Dioclétien, les deux mots me paraissent également inadéquats. Il me semble préférable de conserver l'emploi du terme *follis* qui a le mérite d'être consacré par l'usage.

Dans le paragraphe suivant L. H. Cope se préoccupe de la préparation des flans en vue d'aboutir à un nombre déterminé de monnaies par livre de métal (p. 60). Il suppose que l'alliage bronze-argent était coulé en bandes, séparées ensuite par bipartition successive, voire même par tripartition. Ces fragments auraient été de nouveau coulés pour former un flan prêt à la frappe. Cette théorie ingénieuse suppose toutefois un travail long et compliqué. Ne peut-on plus simplement admettre que l'alliage était coulé dans des moules comportant autant d'alvéoles que de monnaies devant être battues pour chaque livre de métal? L'hypothèse a l'avantage de s'appuyer sur certains faits. Si on ne connaît pas de moules utilisés pour la fabrication des flans dans les ateliers monétaires romains on en a découvert pour les ateliers celtiques ⁶.

Puis L. H. Cope chiffre les diverses réductions du *follis* (p. 60) qui, d'abord taillé au $\frac{1}{32}$ livre, passe au $\frac{1}{48}$, $\frac{1}{72}$ et $\frac{1}{96}$ livre. P. Strauss, le premier, en 1954, dans son remarquable travail sur les monnaies divisionnaires de Trèves, avait établi une chronologie des réductions successives du *follis* ⁷. Vinrent ensuite les excellents articles de R. A. G. Carson et J. P. C. Kent ⁸ qui étendent cette recherche à tous les ateliers impériaux. Plus tard, J. Lafaurie ⁹ adoptait les réductions de P. Strauss en ramenant les poids théoriques à une fraction de la livre et à un chiffre net en scrupules. Peu après P. Bastien et F. Vasselle ¹⁰ reprenaient la thèse de P. Strauss en la discutant et en la modifiant quelque peu. P. Bastien ¹¹, puis P. Bastien et H. Huvelin ¹² s'arrêtaient en définitive à la chronologie suivante basé surtout sur le monnayage de Trèves:

<i>follis</i> de la réforme:	$\frac{1}{32}$ livre
1 ^{re} réduction, avril 307:	$\frac{1}{36}$ livre
2 ^e réduction, mai à fin novembre 307:	$\frac{1}{42}$ livre

⁵ J. P. Callu, La politique monétaire des Empereurs romains de 238 à 311, Paris, 1969, chap. V, Essais de stabilisation du métal argenté (274—305), p. 289 à 407.

⁶ Cf. p. e. K. Castelin. Die Goldprägung der Kelten in den Böhmisches Ländern, Graz, 1965, p. 71 à 82.

⁷ P. Strauss, Les monnaies divisionnaires de Trèves après la réforme de Dioclétien, dans RN, 1954, p. 32, 34, 37, 40, 42 et 43.

⁸ R. A. G. Carson et J. P. C. Kent, Constantinian hoards and other studies in the latter Roman bronze coinage, dans NC, 1956, p. 83 à 161, J. P. C. Kent, The pattern of bronze coinage under Constantine I, dans NC, 1957, p. 16 à 77.

⁹ J. Lafaurie, Rapports sur les conférences, Numismatique romaine et médiévale, dans Annuaire 1963—1964 de l'Ecole Pratique des Hautes-Etudes, IV^e section, Sciences historiques et philologiques, p. 145.

¹⁰ P. Bastien et F. Vasselle, Le trésor monétaire de Domqueur (Somme), Etude sur les émissions de bronze de Trèves, Lyon et Londres de la réforme de Dioclétien à 309, Numismatique romaine, Essais, recherches et documents, II, Wetteren, 1965, p. 15 à 20.

¹¹ P. Bastien, art. cit., p. 104.

¹² P. Bastien et H. Huvelin, Trouvaille de folles de la période constantinienne (307—317), Numismatique romaine, Essais, recherches et documents, V, Wetteren, 1969, p. 19 et p. 25. Cet ouvrage a paru en avril 1969.

3 ^e réduction, fin novembre 307 à fin 309:	$\frac{1}{48}$ livre
4 ^e réduction, fin 309 début 310 à 313:	$\frac{1}{72}$ livre
5 ^e réduction, mi-313:	$\frac{1}{96}$ livre

L. H. Cope aborde, comme une étude originale, la mesure des diamètres de cercles de grènetis, dont la diminution correspond, dans la série $\frac{T | F}{PTR}$, à une réduction du poids du *folles*. Je rappelle que D. Kienast, le premier, a insisté sur l'intérêt de la recherche du diamètre pour le classement des émissions¹³. J. Lafaurie, analysant le trésor de Boursies détermine le diamètre dans les différentes réductions en mesures romaines (de 1 doigt $\frac{1}{3}$ à 1 doigt)¹⁴. P. Bastien et F. Vasselle calculent le diamètre des *folles* réduits de la trouvaille de Domqueur et précisent dans leur introduction¹⁵: «Une recherche à laquelle nous avons apporté un soin particulier est celle du diamètre des monnaies émises après la réduction du *folles*. Cette recherche, souvent négligée, permet, comme nous le verrons, de classer dans des émissions différentes des monnaies apparemment semblables. La mesure du diamètre doit toutefois porter, non sur le flan, mais sur le grènetis. Nous calculons le diamètre, du centre de deux points opposés du cercle de grènetis. Les points peuvent être, en effet, étalés par la frappe et une mesure effectuée en partant de leur périphérie risque de se révéler inexacte.» Grâce aux mesures des *folles* de Domqueur, P. Bastien et F. Vasselle ont pu déterminer que la 3^e réduction s'est produite sous le César de Constantin, peu de temps avant sa nomination comme Auguste: à Trèves, dans la série $\frac{S | A}{PTR}$, par une diminution du diamètre de 25 à 24 mm, alors que la taille passait du $\frac{1}{42}$ au $\frac{1}{48}$ livre; à Londres, dans la série $\frac{PLN}{PTR}$, par une diminution de 24 à 23 mm, pour le même changement de taille¹⁶. L. H. Cope, en négligeant les 2^e et 3^e réductions¹⁷ se trompe, en affirmant (p. 62) qu'à Trèves on peut classer la série $\frac{S | A}{PTR}$ en 3 groupes: le premier au $\frac{1}{48}$ livre et de 25 mm faisant suite à la série de même standard $\frac{S | A}{PTR}$, le second au $\frac{1}{72}$ livre et de 21 mm et le troisième au $\frac{1}{96}$ livre et de 19/20 mm.

En fait, la série $\frac{S | A}{PTR}$ se divise bien en *folles* au $\frac{1}{36}$ livre, de 25 mm, puis au $\frac{1}{48}$ livre, de 24 mm, et enfin, peu avant l'élévation de Constantin à l'augustat, au $\frac{1}{48}$ livre, de 24 mm. L'examen du catalogue et des planches de la trouvaille de Domqueur convaincront, je l'espère, L. H. Cope¹⁸. Pour les réductions au $\frac{1}{72}$ et au $\frac{1}{96}$ livre, la diminution du diamètre et la chronologie ont été exactement fixées comme le veut L. H. Cope, par P. Bastien¹⁹ et P. Bastien et H. Huvelin²⁰.

L. H. Cope entreprend ensuite la critique des ouvrages de C. H. V. Sutherland²¹ et P. M. Bruun²² (p. 61 et 62) au sujet du classement des exemplaires de la série $\frac{T | F}{PTR}$.

¹³ D. Kienast, dans JNG, X, 1959/60, p. 243.

¹⁴ J. Lafaurie, art. cit., p. 145.

¹⁵ P. Bastien et F. Vasselle, op. cit., p. 7 et 8.

¹⁶ P. Bastien et F. Vasselle, op. cit., p. 18, 19, 28, 29 et 32.

¹⁷ A Londres il semble bien que la taille soit passée directement du $\frac{1}{32}$ au $\frac{1}{42}$ livre, l'atelier ayant dû être momentanément fermé après la dernière émission de *folles* au $\frac{1}{32}$ livre.

¹⁸ P. Bastien et F. Vasselle, op. cit., p. 54 à 59, Pl. VI et VII.

¹⁹ P. Bastien, art. cit., p. 103 et 104.

²⁰ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., p. 17 à 21.

La plupart de ses arguments ont déjà été formulés dans l'article de la Gazette Numismatique Suisse de 1967²³ en ce qui concerne P. M. Bruun seulement, car à cette époque l'ouvrage de C. H. V. Sutherland n'était pas encore paru. Mais avec H. Huvelin nous avons pu depuis infirmer certaines conclusions de ce dernier²⁴. Au sujet notamment de la série sans marque de Trèves il est évident que C. H. V. Sutherland a mêlé les *folles* taillés au $\frac{1}{72}$ et au $\frac{1}{96}$ livre alors que P. M. Bruun a omis ceux au $\frac{1}{96}$ livre qui devraient figurer dans son ouvrage²⁵. L. H. Cope qui, dans son tableau (p. 63), n'a pu vérifier le diamètre des *folles* sans marque au buste de *Sol* taillés au $\frac{1}{96}$ livre, en trouvera deux exemplaires reproduits dans la publication de P. Bastien et H. Huvelin²⁶.

Au sujet de la réduction graduelle du poids standard affirmée par P. M. Bruun et dénoncée par L. H. Cope (p. 61) je rappelle que je l'avais rejetée, seul²⁷, puis avec H. Huvelin²⁸. Il est évidemment regrettable que les auteurs des RIC VI et VII n'aient pas mieux «articulé» leurs ouvrages²⁹. Si le problème n'a pas été bien résolu pour Trèves, il en est de même pour Londres où l'émission $\frac{*}{\text{PLN}}$, qui se divise

en exemplaires au $\frac{1}{72}$ et au $\frac{1}{96}$ livre, est toute entière, sans distinction, dans le RIC VI, et pour Lyon où la série $\frac{\text{S} \mid \text{F}}{\text{PLG}}$, taillée au $\frac{1}{72}$ livre, devrait se trouver dans le RIC

VI et non dans le RIC VII³⁰. Ces reproches, d'ailleurs véniels, ne doivent pas toutefois faire oublier l'intérêt considérable des ouvrages de C. H. V. Sutherland et de P. M. Bruun. Je les consulte régulièrement depuis leur parution et suis chaque jour plus convaincu de la remarquable étape qu'ils représentent dans notre connaissance de la numismatique du bas-empire. Les critiques de détails qui peuvent être formulées et que, dans un bon esprit scientifique, il faut souhaiter, n'entameront guère la solidité de ces monuments.

L. H. Cope, qui estime que la division entre les RIC VI et VII est purement «political» (p. 59) ne propose pas d'autre solution. Il faut bien admettre que ni l'élévation de Constantin au Césarisme ou à l'Augustat, ni la 1^{re} réduction du *follis* n'auraient apporté un meilleur clivage. La défaite de Maximin Daïa et son élimination politique, suivies de près par la réduction du *follis* au $\frac{1}{96}$ livre ont été, en définitive, un assez bon choix.

L. H. Cope termine son article par des considérations chronologiques. Pour lui les premiers *folles* $\frac{\text{T} \mid \text{F}}{\text{PTR}}$ au $\frac{1}{48}$ livre (du même poids que ceux de la 3^e partie de la série $\frac{\text{S} \mid \text{A}}{\text{PTR}}$) frappés uniquement à l'effigie de Constantin Auguste (p. 62)³¹ représentent une des réactions de Constantin à la décision de la conférence de Carnuntum, du 11 novembre 308, qui le rétrogradait au rang de César. Constantin aurait émis cette série à son nom seul dès la fin de novembre 308. Rien n'est moins certain. Les

²¹ C. H. V. Sutherland, RIC, VI, Londres, 1967.

²² P. M. Bruun, RIC, VII, Londres, 1966.

²³ P. Bastien, art. cit., p. 105 et 106.

²⁴ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., p. 17 à 19, 21, 22 et 36.

²⁵ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., p. 22, 31, 63, 64 et 65.

²⁶ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., Pl. VI, nos 329 et 330.

²⁷ P. Bastien, art. cit., p. 105.

²⁸ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., p. 25 et 26.

²⁹ Cf. M. Thirion, dans RBN, 1968, p. 186, qui se réfère à mon article.

³⁰ Cf. P. Bastien, art. cit., p. 106 et P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., p. 22 à 25.

³¹ L. H. Cope, place l'élévation de Constantin à l'Augustat en mi-307. Cette date trop haute a été abaissée à fin novembre 307 par P. Strauss, suivi par J. P. Callu, P. Bastien et F. Vasselle.

folles à l'effigie de Maximien R/ QVIES AVG, appartiennent à l'émission $\frac{S | A}{PTR}$ au $\frac{1}{48}$ livre et sont postérieurs à Carnuntum. D'autre part si Galère, l'inspirateur des «sanctions» de Carnuntum, disparaît probablement du monnayage constantinien dès cette époque ³², il ne peut en être de même de Maximin Daïa, autre victime de Carnuntum, en qui Constantin devait trouver un allié du moment.

Enfin le volume même de l'émission $\frac{S | A}{PTR}$ au $\frac{1}{48}$ livre, contrastant avec la rareté des *folles* $\frac{T | F}{PTR}$ au $\frac{1}{48}$ livre, ne permet pas de placer la série $\frac{T | F}{PTR}$ en fin 308, alors que l'émission $\frac{T | F}{PTR}$ au $\frac{1}{72}$ livre commence, d'après L. H. Cope lui-même, en 310 (p. 63).

L'auteur estime ensuite que l'introduction du nouveau standard au $\frac{1}{72}$ livre à Trèves date du printemps 310 et correspond à la création du *solidus* (p. 63) ainsi qu'à la disparition de l'*argenteus* (p. 64) qui n'avait plus de place dans le système monétaire de 310 ³³. Il situe l'émission des *folles* sans marque aux bustes de Mars et *Sol* à l'été 312 pendant la campagne d'Italie. Ces *folles* auraient été frappés en cours de route, ce qui explique l'absence de marque (p. 64), hypothèse très discutable, d'autant que l'auteur admet la continuation de la frappe en Italie des *folles* aux bustes de Mars et *Sol* après la réduction au $\frac{1}{96}$ livre. Cette dernière aurait même été anticipée, en fin 312. La réduction au $\frac{1}{96}$ livre pouvant être fixée avec certitude à la mi-313, cette anticipation est à rejeter formellement. D'ailleurs Rome et les autres ateliers italiens suffisaient aux besoins monétaires de Constantin sans le secours d'un atelier itinérant.

La composition d'un trésor tel que le trésor de *folles* constantiniens ³⁴ démontre, mieux que toute argumentation, que ces *folles* sans marque, au $\frac{1}{72}$ ou au $\frac{1}{96}$ livre ont bien été frappés à Trèves.

L. H. Cope conclut (p. 65) en remarquant que Constantin n'a pas modifié son monnayage de la mi-313 à 318, quand il commence l'émission des *folles Victoriae laetae princ perp*, d'un titre de fin supérieur. Il annonce des résultats d'analyse à l'appui de cette dernière affirmation. Ces résultats auront un très grand intérêt. Nous comprendrons ainsi pourquoi une barrière s'établit dans les dépôts monétaires entre les *folles Soli invicto comiti* et *Victoriae laetae*, la thésaurisation se terminant par les premiers ou commençant par les seconds et nous aurons une réponse aux questions posées dans la publication du trésor de *folles* constantiniens «... Les *Soli invicto comiti* valant 25 deniers ne se mélangent pas aux *Victoriae laetae* de 12 deniers et demi. Cette théorie de P. M. Bruun, évidemment très séduisante, ne peut être acceptée qu'après des recherches sérieuses sur la composition du *follis* aux différentes étapes de ses réductions...» ³⁵.

J. Lafaurie s'appuyant sur l'épigraphie et les légendes monétaires la fixe au 25 décembre 307. Pour la bibliographie de cette question cf. P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., p. 18 et 19.

³² P. Bastien, *Aeternae Memoriae Galerii Maximiani*, dans RBN, 1968, p. 16.

³³ L. H. Cope semble considérer les monnaies divisionnaires d'argent émises pour les *quinquennalia* de Constantin le 25 juillet 310 (cf. P. Strauss, art. cit., p. 61 et 62), comme des «half-pieces» de bas-titre. Il n'en est rien. Par contre les monnaies de billon au nom de Constantin, Maximin Daïa et Licinius, mal classées par C. H. V. Sutherland et P. M. Bruun, ont été émises bien plus tard, probablement au début de 313.

³⁴ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., tableau, p. 27, catalogue, p. 55 à 118.

³⁵ P. Bastien et H. Huvelin, op. cit., Thésaurisation et circulation des *folles* au $\frac{1}{96}$ livre dans les diocèses des Gaules et des Breagnes de la mi-313 à 318—319, p. 43 et 44.